

CANCER DU COL DE L'UTERUS

Une campagne pour savoir où réaliser son frottis

En France, le cancer du col de l'utérus pourrait quasiment être éliminé grâce au frottis de dépistage et à la vaccination contre le virus HPV. Mais aujourd'hui, moins de 30% des jeunes filles sont correctement vaccinées et 40% des femmes ne réalisent pas de frottis régulièrement, le plus souvent par manque de suivi gynécologique. Il est donc important de rappeler que le frottis peut être réalisé ou prescrit par le médecin traitant ou le gynécologue, mais aussi être effectué par une sage-femme ou dans différents lieux de soins.

Une information trop souvent ignorée des femmes et qu'il est indispensable de leur faire connaître. C'est pourquoi, en amont de la semaine européenne de prévention et dépistage du cancer du col de l'utérus, l'Institut national du cancer et le ministère des Affaires sociales et de la Santé diffuseront du 11 au 28 janvier une campagne radio et des documents d'information. L'objectif : rappeler aux femmes de 25 à 65 ans l'importance du frottis tous les 3 ans et quels sont les professionnels de santé vers lesquels se tourner pour le réaliser.

- **Une information à mieux faire connaître aux femmes**

Le dépistage par frottis relève aujourd'hui majoritairement d'une démarche individuelle et est fortement lié au suivi gynécologique. De nombreuses femmes n'ont cependant pas de suivi gynécologique régulier, notamment les femmes de 50 à 65 ans et les femmes des catégories socioéconomiques les moins favorisées ou habitant certains départements à faible densité de médecins, notamment gynécologues.

Un frottis peut être réalisé par le médecin traitant, le gynécologue ou une sage-femme, en milieu libéral, à l'hôpital, dans un centre de santé, dans un centre de planification ou d'éducation familiale, ou, sur prescription, dans certains laboratoires d'analyse de biologie médicale. Cette information est trop peu connue des femmes et justifie de continuer à les sensibiliser.

- **Le frottis, un geste simple qui peut sauver des vies**

Pour se protéger contre le cancer du col de l'utérus, il existe deux leviers efficaces et complémentaires : la vaccination, recommandée dès 11 ans¹ et le dépistage par frottis pour les femmes à partir de 25 ans, qu'elles soient vaccinées ou non.

Réaliser un frottis régulièrement est essentiel : la plupart du temps, les anomalies ne se manifestent par aucun symptôme. Quand les symptômes apparaissent, le cancer est déjà souvent à un stade avancé, et donc plus difficile à guérir. Le frottis permet de détecter des lésions précancéreuses et cancéreuses du col et ainsi de soigner plus précocement ce cancer, voire

¹ Calendrier vaccinal 2013 : <http://www.sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal-2013.html>

d'éviter son apparition.

Le frottis est recommandé, tous les 3 ans et jusqu'à 65 ans. Il est en effet important de rappeler que le suivi par frottis ne s'arrête pas à la ménopause : les anomalies liées aux virus HPV évoluant lentement, les frottis sont recommandés jusqu'à 65 ans et ce, même en l'absence de rapports sexuels.

▪ **Cancer du col de l'utérus : les chiffres à retenir**

- 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus chaque année en France et plus de 1 000 décès
- 90% de ces cancers pourraient être évités par un dépistage régulier par frottis.
- Depuis 35 ans, 2 fois moins de femmes sont touchées par ce cancer, notamment grâce au frottis.
- En France près de 9 frottis sur 10 sont réalisés par les gynécologues.
- 40% des femmes en France ne font pas de frottis régulièrement.

En amont de la semaine européenne de prévention et dépistage du cancer du col de l'utérus (19 au 25 janvier), l'Institut national du cancer et le ministère des Affaires sociales et de la Santé diffuseront du 11 au 28 janvier une campagne radio sur une sélection de stations nationales (France Inter, France Info, France bleu, Europe 1, RTL, Nostalgie, Chérie FM, RFM et Radio classique), de stations communautaires (Radio Orient, Beur FM et Africa n°1) et de stations des DOM (Guadeloupe 1ère, RCI Guadeloupe, Guyane 1ère, Metis FM, Martinique 1ère, RCI Martinique, Réunion 1ère, Freedom, Mayotte 1ère).

> **Pour écouter et relayer le spot radio, cliquez [ici](#)**

> **Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du col de l'utérus : <http://www.e-cancer.fr/depistage/cancer-du-col-de-luterus>**

Contact presse :

Florence Priolet : 01 41 10 14 44 – 06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr

A propos de l'INCa :

Agence sanitaire et scientifique de référence dédiée au cancer, l'Institut national du cancer stimule, soutient et met en œuvre une politique coordonnée de lutte contre la maladie. Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, l'INCa regroupe un peu plus de 150 collaborateurs en quatre entités opérationnelles : Recherche et innovation, Santé publique et soins, Recommandations et qualité de l'expertise, Communication et information.